Conseil général des Hauts-de-Seine

Patrick Alexanian
Intervention
Rapport 12.13 sur la situation en matière de développement durable année 2011.
Séance du 10 février 2012.

Monsieur le Président, chers collègues,

J'ai deux remarques concernant ce rapport :

La première concerne la jeunesse.

Il est écrit ici que le département veut « *favoriser le lien social, la solidarité entre les générations et la lutte contre l'exclusion* » et « *l'accès de tous aux différents domaines de la vie quotidienne* ».

En ce qui concerne la solidarité entre générations, depuis ces Assises de la Jeunesse fantômes, il n'y a plus un rapport qui concerne la jeunesse.

Dans un précédent rapport, vous nous annoncez que la part des moins de 20 ans augmente de 15% dans le département.

Je n'aurai pas l'indécence de vous rappeler ce qu'était le budget jeunesse il y a 10 ans. Mais Il était de 1,8 millions € en 2008 était de 800.000€ au budget primitif 2011 !

Vous avez supprimé dans les dispositifs aux collégiens Sac Ado 92, Ville Vie Vacances ou Pas d'enfants sans vacances. Et le budget de Vacances'sport 92 stagnait en 2011 alors même que l'utilisation de ce dispositif était en hausse.

Il n'y a pas, dans ce département, de projet global pour les jeunes, si ce n'est de réaliser toujours plus d'économies.

C'est pour cette raison que nous réclamons depuis plusieurs années, **la création d'un service administratif dédié à la jeunesse**, afin de pouvoir mettre en place des mesures concrètes.

Nous avons par ailleurs **plusieurs propositions** :

Devinez laquelle ?

- Tout d'abord, le remboursement à 50% de la carte imagine'R. Je suis déjà intervenu sur le sujet, je ne reviendrai pas dessus.
- Mais aussi le rétablissement de bourses départementales pour les lycéens et étudiants par exemple.
- Ou encore favoriser la construction de logements pour les jeunes, notamment de logements étudiants en partenariat avec le CROUS.

Je crois qu'il est du devoir de l'institution qui est la nôtre de montrer qu'en ces temps de crise, elle consacre les moyens aux catégories qui en ont le plus besoin.

Ma deuxième remarque sur ce rapport concerne le sport.

Il est écrit que le conseil général promeut la pratique sportive pour tous. Cette volonté est par

ailleurs rappelée dans le DOB où il est écrit que le sport *« représente pour beaucoup de jeunes, qui peuvent être en difficultés dans leur scolarité, un espace d'épanouissement et de reconnaissance qui les aidera à retrouver de la confiance en eux même et ainsi mieux réussir leur future insertion professionnelle ».*

Et c'est pour cette raison que vous nous expliquez également *« qu'il est essentiel de disposer d'actions « phares » comme le soutien aux clubs de hauts de niveau …* ».

Certes, je ne le conteste pas et dans une certaine mesure, je partage cette appréciation. Il ne faut pas opposer sports de Haut-niveau et pratiques locales.

Mais encore faut-il savoir mesurer les efforts et garder les proportions.

M. Le Président, le meilleur moyen de favoriser la pratique du sport et l'apprentissage des valeurs qui lui sont propres, pour aider à l'épanouissement de nos jeunes, c'est d**'augmenter les subventions aux associations sportives et aux petits clubs, plutôt que de dépenser des millions pour le Haras de Jardy, même si je n'ai rien contre l'équitation.**

A titre de rappel, vous aviez racheté le Haras Jardy à l'Etat en 2006 pour 20 millions €. L'Etat avait fait une bonne affaire.

- En 2009, vous nous avez fait voter une subvention de plus de 3,3M€ pour la construction d'un club house.
- En commission permanente en octobre 2011, vous nous avez présenté une subvention de 293 000€ pour des coordinations de travaux, et une autre subvention de plus de 2,4 M€ pour une mise en conformité des installations électriques et pour l'installation de vidéo-surveillance.
- S'ajoute à cela l'organisation de plusieurs évènements sportifs d'équitation de plus de 350.000€ en 2011.
- Soit plus de 40% du budget des manifestations sportives départementales ! Et tout cela pour 3800 cavaliers qui utilisent ces installations, et à peu prêt autant pour ceux qui utilisent le golf (4000) et le tennis (2000).

Pour comparaison, le club olympique multisports de Bagneux a une subvention annuelle de 60 000 euros pour 3800 adhérents et la pratique de 26 disciplines.

Le budget pour les manifestations sportives dans les communes est de 200.000€ et les subventions aux associations intervenant dans le domaine de la jeunesse et du sport ont baissé de 170 000€ entre 2010 et 2011.

En termes de promotion du sport pour tous et d'égal accès aux pratiques sportives, on peut faire mieux.

Les petites associations sportives et les clubs de proximités ont besoin de plus de subventions, et surtout de plus de clarté.

C'est pourquoi nous vous demandons de nouveau d'organiser un groupe de travail sur les critères d'attributions des subventions aux associations afin de faire de cette année, le Grenelle de la restructuration des aides aux associations.

Merci.